

LES MIDIS DE LA QUALITÉ



ÉPISODE 2

La méthode de l'accompagné
traceur : **KÉSAKO ?**

3 juillet 2023

12h30 - 13h30

Webinar ZOOM

pour participer:

https://us02web.zoom.us/webinar/register/WN_tdXvWzUnTrqrNhevDCQ03g

Principes Généraux

- **Méthode** permettant **d'évaluer collectivement l'accompagnement de la personne tout au long de son parcours/séjour** dans l'objectif d'améliorer les pratiques et organisations de travail.
- **Croise l'expérience de la personne** accompagnée avec celle de **l'équipe pluridisciplinaire** et pluri professionnelle et **l'analyse des documents** constituant le dossier de la personne accompagnée
- ***Méthode proposée par la Haute Autorité de Santé (HAS) pour évaluer les critères du chapitre 1 du référentiel***

Qui y participe, quel est son rôle ?

La personne
accompagnée



Les
Evalueurs/*organisme*
évaluateur



L'entourage de la
personne accompagnée
(si besoin)



Les professionnels de
l'ESSMS et partenaires
extérieurs qui
accompagnent la
personne



Qui y participe, quel est son rôle ?

Les évaluateurs/*organisme évaluateur*



Prépare les entretiens en amont avec l'ESSMS :

- Choix des profils des personnes accompagnées selon des critères partagés avec l'établissement.
- S'entretiennent avec la personne accompagnée selon un support d'entretien *contenant tous les critères du 1^{er} chapitre du référentiel.*

Qui y participe, quel est son rôle ?

La personne accompagnée



- **Actrice principale**, son expérience/son ressenti sont recherchés.
- Choisie en amont selon des critères propres à chaque ESSMS.
- Consentement indispensable.
- En capacité de s'exprimer, si possible.
- Répond aux questions posées par les évaluateurs
- ***Dans le cadre de l'évaluation HAS, un ESSMS de petite taille doit identifier 6 (3 principaux et 3 « remplaçants ») personnes accompagnées à intégrer à la démarche, afin de permettre la réalisation de 3 Accompagnés Traceurs minimum.***

L'entourage de la personne accompagnée (si besoin)

- Une personne proche de la personne accompagnée, si possible choisie par elle.
- Participe à l'entretien et complète ce que dit la personne.
- Ne se substitue pas à la personne.

Qui y participe, quel est son rôle ?

Les professionnels/bénévoles de l'ESSMS



- Représentants des professionnels/bénévoles qui accompagnent la personne dans son parcours de vie.
- Répondent aux questions posées par les évaluateurs.

Les partenaires extérieurs



- Le profil de la personne accompagnée et les thématiques évaluées conditionnent les types de partenaires invités: professionnels médicaux et para-médicaux libéraux -IDE, MG, pharmaciens, ergo, psychomotriciens, orthophonistes, etc., des professionnels du secteur de l'aide à domicile, ...

La Préparation de la démarche

En amont de la visite avec les évaluateurs / *organisme évaluateur* :

- Je confirme les modalités et l'ordre des entretiens :
 - 1^{er} entretien personnes accompagnées.
 - 2^{ème} entretien l'équipe.
- Je détermine **date et heure** des entretiens (personnes accompagnées et professionnels).
- J'identifie des **profils de personnes accompagnées** et le **nombre** souhaité.

La Préparation de la démarche

En amont de la visite dans mon établissement :

- J'identifie **avec l'équipe**
 - La **liste de personnes accompagnées aux profils et parcours diversifiés** (âge, sexe, durée d'accompagnement, parcours...).
- ***6 profils minimum pour un établissement de petite taille.***
- **J'explique** la démarche aux personnes accompagnées.
- Je leur demande leur **consentement écrit**.
- Je leur propose d'être **accompagné par un proche** de leur choix.
- Je cale les **date(s)/heures et lieu(x)** d'entretien avec les personnes accompagnées (un lieu confortable, rassurant et calme)

La Préparation de la démarche

En amont de la visite dans mon établissement :

- J'identifie la **liste des professionnels, bénévoles et partenaires** participant à la réunion d'équipe.
- Je cale les **date(s)/heures et lieu(x)** de la réunion d'équipe.



Le jour des entretiens

Avant les entretiens :

 10 minutes environ

L'ESSMS :

- Présentation aux évaluateurs/ **organisme évaluateur** la **liste des personnes accompagnées** selon différents profils
- **Fiches de recueil du consentement** signées conservées dans le dossier de la personne.
- Exposé aux évaluateurs/ **organisme évaluateur**, avant la rencontre avec la personne accompagnée, des **éléments d'actualité relatifs à son accompagnement** (éléments sensibles et précautions dont ils doivent tenir compte lors de l'entretien).

Les évaluateurs/ **organisme évaluateur** :

- Procède(nt) au choix définitif des personnes à rencontrer sur la base de la présélection présentée.
- Leur choix doit permettre un entretien avec des personnes aux **profils diversifiés permettant d'aborder les différentes modalités d'accompagnement proposées** au sein de la structure et la diversité des publics accueillis.

L'entretien avec la personne

Les évaluateurs / organisme évaluateur



40 minutes à
1 heure

- Se présentent et énoncent les **objectifs** de l'entretien.
- Recueillent le **consentement** de la personne
- Confirment la **présence de l'entourage**.
- Informent sur **les principes de l'entretien** (ton de l'échange, bienveillance, possibilité d'interrompre l'entretien à tout moment, confidentialité...)
 - Les questions sont formulées à partir du guide d'entretien / **Support Plateforme Synae**.
 - Recherche / partage de **l'expérience de la personne sur son séjour/parcours**.
 - Recueil d'éléments factuels dans les différentes thématiques (**critères**) investiguées.
 - Reformulation, si besoin.



L'entretien avec l'équipe



1h30 à 2 heures

- L'équipe est **constituée de professionnels**, toutes fonctions, **qui accompagnent la personne**. *La gouvernance n'y participe pas.*
- **Les partenaires extérieurs** qui accompagnent la personne dans le cadre de son parcours, peuvent être invités sur ce temps.
- Les évaluateurs rappellent à l'équipe les **objectifs et les principes de la réunion**.
- L'accès au **dossier de la personne accompagnée** (uniquement l'établissement) est prévu et organisé (papier ou informatisé).
- *Afin d'évaluer chacun des critères du 1^{er} chapitre, les échanges prendront appui sur l'entretien réalisé avec la personne accompagnée.*





En conclusion : Synthèse et plan d'action

- Dans le cadre de l'amélioration continue des pratiques et des organisations de travail, identifier:
 - **les points positifs et les points d'amélioration.**
- Les professionnels s'accordent sur **2 / 3 actions.**
 - Identifier un responsable/pilote pour chacune des actions.
 - Définir un calendrier de mise en œuvre(date de début et de fin).
- Les **actions intègrent le Plan d'amélioration continue de la qualité de votre établissement**
- **Sont évaluées** selon le calendrier fixé et **mises à jour**, si nécessaire.
- **Communication** autour de la démarche et des actions: personne accompagnée, professionnels, CVS,...



Vos questions ?

Via le bouton



Sans oublier la [Foire Aux Questions HAS](#)

Témoignage



ESAT Fougères

- Une vingtaine de travailleurs
- 2 ateliers :
 - > maraîchage (culture et vente)
 - > conditionnement
- Responsable de service : Frédéric Bouffort
- Accompagné traceur : Jean-Luc

Vos questions ?

Via le bouton



Sans oublier la [Foire Aux Questions HAS](#)

LES MIDIS DE LA QUALITÉ



ÉPISODE 2

La méthode de l'accompagné
traceur : **KÉSAKO ?**

Merci
et à bientôt.
Prochain
rendez-vous, le
18 septembre !